



SEMINAIRE 2012

7-8-9 Décembre 2012

« Promouvoir l'Éducation Populaire »

Chers membres,

Le séminaire de l'Union Polynésienne pour la Jeunesse se tiendra dans les locaux de l'IJSPF du 7 au 9 décembre 2012. Deux ans après celui d'octobre 2010, ce séminaire donnera l'occasion à l'ensemble des associations, fédérations et mouvements, de se retrouver pour **échanger et réfléchir collectivement à la promotion de l'éducation populaire et de sa contribution déterminante à la transformation et au développement de la société.**

En montrant la richesse et la diversité de nos réalisations dans nos actions, en valorisant notre expertise citoyenne dans le champ de l'éducation durant le temps libre des enfants et des jeunes, le séminaire constituera également une vitrine des initiatives locales permettant de renforcer la visibilité des actions publiques d'éducation populaire dans l'espace public et le paysage institutionnel.

La réussite de ce Séminaire reposera avant tout sur la contribution des acteurs locaux, en amont de son déroulement et durant les de 2 jours 1/2 à l'IJSPF. C'est pourquoi dès à présent, à J-11 jours du Séminaire 2012, chaque association est invitée à s'inscrire dans la perspective de la préparation du Séminaire. Et ce, de multiples façons.

L'expérience des précédents séminaires l'a démontré : participer au Séminaire de l'UPJ constitue un enrichissement personnel pour chacun des participants. C'est également un acte de valorisation pour les individus qui se sentent portés dans un mouvement. Le rassemblement lors du séminaire favorisant le sentiment d'appartenance, il est important de faire participer de nouveaux acteurs des associations (animateurs, permanents, élus, des personnes exerçant des missions temporaires et nos partenaires). Mais ce moment fort est ailleurs porteur de dynamiques collectives et il contribue à un enrichissement pour les associations.

COMMENT CONTRIBUER AU SEMINAIRE

Dès aujourd'hui

Réservez les dates et faites les connaître

Faire connaître l'initiative au sein de vos structures associatives, fédérations mouvements auprès des organisateurs locaux, de vos animateurs, des bénévoles, de vos intervenants, de vos partenaires lors de vos activités ...

Mobilisez-vous

L'objectif est d'atteindre 30 associations représentatives, porteurs d'engagement concrétisés par des initiatives locales. Chaque organisme est invité dès à présent à identifier des participants ancrés dans l'action éducative locale et à mobiliser les acteurs éducatifs locaux de son territoire.

Faites en sorte que les acteurs éducatifs locaux soient présents (et pas seulement représentés)

Identifier des projets

Aidez les acteurs de votre territoire à repérer parmi les projets, les actions, les formes de partenariat, les outils, les réussites... les initiatives innovantes dont il est intéressant de témoigner pour les faire connaître et les valoriser.

Préparer des témoignages sur des actions éducatives menées par votre association au plan local.

Permettez que la diversité des actions éducatives locales soit lisible et visible.

Inscription

Comme chaque année, le séminaire de l'UPJ est Gratuit. Cependant, pour l'accueil et la gestion logistique et financière, nous vous demandons de nous communiquer le nombre de participants **avant le 30 novembre 2012**.

Contact : AGNES, 50 82 20, agnes@upj.pf ou upj@mail.pf

I. PERSPECTIVES COMMUNES

Au delà de la diversité de leurs pratiques et de leurs champs d'intervention (éducation, cultures, loisirs, citoyenneté, accompagnement social, prévention, défense des droits humains, formation et insertion, échanges internationaux, etc.), les associations de jeunesse et d'éducation populaire réunies au sein de l'U.P.J. procèdent d'une triple dimension :

- L'UPJ et ses membres relèvent du champ **Jeunesse et Education Populaire** et agissent selon un principe d'action privilégiant une éducation par tous et pour tous dans un échange réciproque des savoirs.
- L'UPJ et ses membres participent à **la vie associative**. Ils inscrivent leurs actions dans le cadre d'un projet associatif et contribuent à la structuration et au développement de la vie associative.
- L'UPJ et ses membres participent à **l'économie sociale et solidaire**. Ils incarnent l'existence d'une troisième voie dans laquelle se situe le monde associatif (entre le secteur marchand et la sphère publique) et qui pose comme précepte que toute activité économique est précédée d'un projet social.

Fortes de cette triple appartenance ; les associations de jeunesse et d'éducation populaire, membres de l'UPJ se réclament d'un même projet et d'une même ambition :

- **Un projet humaniste.** Les associations de jeunesse et d'éducation populaire placent l'homme au cœur de leur action et leurs démarches. A travers les méthodes d'éducation populaire active, participative et collective qu'elles développent, elles permettent à chacun de s'émanciper et de se situer comme un acteur reconnu ; impliqué et responsable de la société aux niveaux local et international.
- **Un projet progressiste.** Les associations de jeunesse et d'éducation populaires contribuent au développement éducatif, social et culturel des populations et des territoires. Ces associations inscrivent leur démarche dans une perspective de transformation de la société et accompagnent les individus afin de les rendre acteurs de leurs projets de vie.
- **Un projet durable.** Les associations de jeunesse et d'éducation populaire agissent du local au global dans un souci de développement durable des peuples et des territoires. Elles contribuent par leurs actions à une prise en compte des différents volets du développement durable (démocratique, social, économique, environnemental).

2. L'UPJ, UN OUTIL AU SERVICE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION.

La société traverse une crise aux facettes multiples : précarisation de l'emploi, fragilisation des services publics, érosion des systèmes de solidarité, instabilité politique, fait de délinquance en progression, diminution des aides financières aux associations. Ce contexte de crises multiples accroît le creusement des inégalités (sociales, générationnelles, territoriales) et vient nourrir le malaise et les inquiétudes des citoyens (en particulier les jeunes) confrontés à une précarité et à une exclusion grandissantes.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont interpellées par ces évolutions et sont appelées à se mobiliser afin de créer les conditions d'une transformation de la société.

Dans ce contexte, l'UPJ doit s'engager à structurer ses missions autour de quatre orientations stratégiques prioritaires :

- **Pour une politique transversale de jeunesse**
L'UPJ doit poursuivre et approfondir ses réflexions autour d'une politique transversale de jeunesse. Ce travail doit permettre de situer l'UPJ comme une force d'analyse et de propositions sur les politiques de jeunesse.
- **Pour l'émergence d'une politique d'éducation populaire**
L'UPJ doit consolider ses réflexions sur l'éducation populaire afin d'expliquer son rôle et sa contribution au développement de la société, mais aussi le positionner dans le champs des politiques publiques.
- **Pour la structuration, la promotion et la valorisation de l'engagement**
L'UPJ doit poursuivre ses analyses autour de l'articulation et de la cohabitation entre les différents modes d'engagement associatif (bénévolat, volontariat, salariat). Cette réflexion devra notamment prendre en compte les enjeux liés à la place et à l'accompagnement des acteurs, notamment des jeunes, dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire, ainsi qu'à la promotion des dynamiques d'engagement au niveau local.
- **Pour une nouvelle organisation de l'action publique**
L'UPJ, doit se situer comme un acteur des politiques territoriales et favoriser leur appropriation et leur compréhension par le plus grand nombre. L'UPJ devra particulièrement veiller à la prise en compte des questions de jeunesse et d'éducation populaire dans l'organisation de l'action publique, à l'émergence d'une démocratie locale rénovée associant la société civile et les citoyens et aux conditions d'un développement harmonieux et équitable des territoires.

3. TROIS MISSIONS STRUCTURANTES ET COMPLEMENTAIRES

L'UPJ devra se stabiliser autour de trois missions :

- **Etre un observatoire des pratiques et un laboratoire d'idées** sur la jeunesse, l'éducation populaire, et les politiques publiques afférentes.
- **Représenter et porter la voix** des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
- **Valoriser et promouvoir** l'actualité, la modernité et l'utilité de l'éducation populaire.

L'**Objectif** de notre Séminaire est de confirmer **une démarche** de construction **collective** pour une meilleure connaissance et **reconnaissance** par les partenaires institutionnels et les politiques locales, **sur la contribution déterminante à la transformation et au développement de la société grâce aux actions des associations de jeunesse et d'éducation populaire.**

4 . PROGRAMME DU SEMINAIRE 2012 L'UPJ

1^{ER} JOUR

Vendredi 7 Décembre 2012

16H30 – 17H0

- Accueil

17H00 – 18H30

1- SEANCE PLENIERE D'OUVERTURE

La séance plénière permet d'expliquer le format du séminaire afin que chaque participant sache ce que l'on attend de lui et ce qu'il peut apporter.

- Allocution de la vice présidente de l'Union Polynésienne pour la Jeunesse « UPJ »
- Les perspectives communes (de notre fédération)
- L'UPJ, un outil au service des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- Débats – réaction...

19H00 - 20H30

- Repas
- Fin journée retour

2^{ème} JOUR
SAMEDI 8 Décembre 2012

7H30 – 8H30

- Petit déjeuner

8H30 – 9H00

Il sera demandé à chaque groupe de travail, de nommer un rapporteur pour faire la présentation

- Composition des groupes (inscription)
- Initiative innovante
- Ouverture des travaux

9H00 – 10H00

Première orientation sur les missions de l'UPJ

- **Etre un observatoire des pratiques et un laboratoire d'idées** sur la jeunesse, l'éducation populaire, et les politiques publiques afférentes
 - ✓ Pourquoi, à quoi cela va servir ?
 - ✓ Sur quoi, quel sujet ?
 - ✓ Comment faire, comment procéder ?

10H00 – 10H20

- Pause

10H20 – 10H35

- Initiative Innovante

10H35 – 11H35

Deuxième orientation sur les missions de l'UPJ

- **Représenter et porter la voix** des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
 - ✓ Quelle cible ?
 - ✓ Comment ?
 - ✓ Pourquoi ?

11H35 – 12H00

- Initiative Innovante

12H00 – 13H30

- Déjeuner

13H30 – 14H00

- Film UPJ
- Débat échange

14H00 – 15H00

Troisième orientation sur les missions de l'UPJ

- **Valoriser et promouvoir** l'actualité, la modernité et l'utilité de l'éducation populaire.
 - ✓ Comment ?
 - ✓ Pourquoi ?
 - ✓ Pour qui ?

15H00 – 15H20

- Pause

15H20 – 15H35

- Initiative Innovante

15H35 – 17H30

- Restitution des travaux

17H30 – 17H45

- Pause

17H45 – 19h00

- Restitution des travaux
- Débats échanges

19H00

- Repas – animation- fin journée – retour

3^{ème} JOUR **Dimanche 9 Décembre**

8H00 – 9h00

- Petit déjeuner

9H30 – 11H00

- Présentation du document finalisé
- Questions diverses

11H00 – 12H00

- Propos de clôture – fin des travaux – cocktail dînatoire



SEMINAIRE 2012

7-8-9 Décembre 2012

« Promouvoir l'Education Populaire »

FICHE D'INSCRIPTION

Association :

Nom	prénom	fonction	Tél/ mail	Vendredi	samedi	dimanche

Veuillez remplir et cochez les jours de votre présence et nous retourner par mail cette fiche. Merci
Bon Séminaire.....